



Le 17 avril 2019

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira  
en séance publique ordinaire  
le mercredi 24 avril 2019 à 20 h 00 en mairie**

### ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 27 mars 2019.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Création d'un poste dans la filière technique, cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux à compter du 29 avril 2019.
5. Approbation du dossier de demande de « Dotation de Soutien à l'Investissement Local » pour l'exercice 2019 en vue des travaux de la création d'une Maison de santé pluridisciplinaire.
6. Questions diverses

Le Maire,  
Pascal MAJONCHI

